

## ABN AMRO Funds

*Société d'investissement à capital variable*

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B78762

(La « **Société** »)

---

### AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS « ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds » et « ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds » DE LA SOCIÉTÉ

---

Par la présente, nous informons les actionnaires des compartiments susmentionnés (les « **Compartiments** ») de ce qui suit :

#### **Nomination d'ABN AMRO Bank N.V. en tant que conseiller externe**

**Le conseil d'administration de la Société** (le « **Conseil d'administration** ») a **décidé** d'approuver la nomination d'ABN AMRO Bank N.V. en tant que conseiller externe pour les Compartiments. Cette nomination vise à aligner la construction du portefeuille d'investissement d'ABN AMRO Bank N.V. sur celles de la société de gestion de la Société.

#### **Modification de l'exposition prévue**

**Le Conseil d'administration a décidé** de modifier les expositions prévues des Compartiments, comme suit (ajouts en gras et suppressions barrées) :

<b>Compartiment</b>	<b>Exposition prévue</b>
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible Bonds	<del>150 %</del> <b>200 %</b>
ABN AMRO Funds Portfolio Flexible ESG Bonds	<del>150 %</del> <b>200 %</b>

Ces changements sont motivés par le fait que les anciens niveaux se sont avérés trop restrictifs.

\*\*\*\*\*

À compter du 27 février 2025, les actionnaires des Compartiments qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées auront la possibilité de demander le rachat ou la conversion sans frais de leurs actions jusqu'au 28 mars 2025.

Le Prospectus de la Société actualisé, daté du 1<sup>er</sup> avril 2025, ainsi que les documents d'informations clés correspondants, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Luxembourg, le 26 février 2025

Le Conseil d'administration